



Photo Sandra Gaspard/CAUE 57 - © URCAUE Lorraine

## Intérêt

Pour l'église de la Nativité-de-la-Vierge de Fleury, l'architecte **Georges-Henri Pingusson** emploie des dispositifs simples et traditionnels qu'il magnifie par une **maîtrise** subtile de la **lumière naturelle**. L'ingéniosité qu'il déploie pour créer l'**illusion** d'une **nef et d'un chœur en lévitation** est d'autant plus appréciable qu'elle s'applique à une construction de village, édifée avec des moyens modestes.

Inscrit au titre des Monuments historiques

## Période(s)

Reconstruction et Trente Glorieuses (1945-1975)

## Maîtrise d'ouvrage

Paroisse de Fleury

Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU)

Commune de Fleury

## Maîtrise d'œuvre

Georges-Henri PINGUSSON *Architecte*

Robert RINIERI *Architecte d'opération*

Serge KETTOFF *Ingénieur/structure de l'église*

## Autres intervenants

Jean OLIN (Maître verrier)

Lallement-Piguet (Entreprise)

## Historique

L'église néo-gothique du village de Fleury, datée du XIX<sup>ème</sup> siècle, fut **détruite en quasi totalité** au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le projet de construction d'un nouveau lieu de culte est confié à l'architecte parisien **Georges-Henri Pingusson**, nommé architecte en chef de la Reconstruction de la Moselle en 1947. C'est à ce titre qu'il s'investit dans la reconstruction de quatre églises mosellanes, dont celle de Fleury. Elle présente la particularité d'être conçue en **harmonie avec le cadre bâti alentour**, essentiellement composé d'une **architecture rurale vernaculaire**. Cette **intention de projet** figure dès les premières **esquisses**, datées de **1956**. Associé pour cette reconstruction à l'architecte messin **Robert Riniéri**, G.-H. Pingusson affine son projet jusqu'en **1961**, année de pose de la **première pierre**. Lors de cette cérémonie, la communauté religieuse du village se rassemble autour de **Monseigneur Schmitt**, alors Evêque de Metz, et de l'**abbé Bach**, curé de la paroisse. Les travaux s'échelonnent jusqu'en **1963**.

**Inscrite au titre des Monuments historiques** depuis 2006, l'église de la Nativité-de-la-Vierge est la seconde église mosellane conçue par G.-H. Pingusson à avoir fait l'objet d'une protection patrimoniale.

## Dates à retenir

**1961** : Début de la construction

**1963** : Fin de la construction

## Description

L'église de la Nativité-de-la-Vierge est érigée à l'**emplacement** du précédent édifice, au coeur du village. Son **volume massif tout de moellons vêtus** ferme la **perspective** de la rue Gérard Mansion. Bénéficiant d'une **position dominante** grâce à la **topographie du site**, il impose son **austère présence** au visiteur. Pour ce projet, G.-H. Pingusson opte pour des **dispositifs architecturaux traditionnels** et conserve les **proportions** d'une église de campagne. Couvert de **toitures à deux pans** de faible pente, l'édifice se développe à partir d'un **plan rectangulaire** orienté selon un axe Est/Ouest. Le décalage des hauteurs d'égout des toitures rappelle le gabarit caractéristique du bâti d'un village-rue. Implanté à l'angle nord du volume, le **clocher**, de base ovoïde et percé d'ouvertures triangulaires, marque l'entrée latérale de l'église. L'**accès** au lieu de culte se fait par un **jardin** planté de tilleuls dont la vocation est de faire la **transition** entre le monde matériel et le Sacré.

Le **nombre restreint d'ouvertures** en façades et l'omniprésence de la **Pierre de Jaumont** confèrent au bâtiment un caractère **quasi-monolithique** tempéré, à l'intérieur, par un traitement subtil et singulier de la **lumière naturelle**. La **nef**, soutenue par des piliers implantés dans la crypte, est **détachée des murs gouttereaux** ; elle semble ainsi être

en **lévitation**. L'effet est renforcé par l'**éclairage indirect** en provenance des bas-côtés, situés **en contrebas**, et par la présence d'un plafond suspendu également décollé des murs. Le cheminement lumineux conduit vers l'autel et le chœur, généreusement éclairés de part et d'autre par de **grands bandeaux verticaux en pavés de verre**, ménagés dans un étroit volume rapporté contre celui de l'église et constituant son chevet. Dans cette réalisation, l'emploi du béton armé est réservé à un rôle structurel.

---

## Documentation conseillée

BOLLE G., "L'église de la Nativité de la Vierge à Fleury [...] Un espace culturel pendant la reconstruction en Moselle ; quel patrimoine ?", Ecole d'architecture de Strasbourg, 2004 (mémoire de 3e cycle, sous la dir. de Daniel Pauly).

PINGUSSON Georges-Henri, « Construire une église », *L'Art sacré*, novembre 1938, n° 35, p. 315-318.

TEXIER Simon, « Georges-Henri Pingusson. Quatre églises en Lorraine », *Le Moniteur architecture*, n°154, octobre 2006, p. 137-140.

TEXIER Simon, *Georges-Henri Pingusson*, coll. « Carnets d'architectes », Paris, 2011.

[http://archiwebture.citechaillot.fr/fonds/FRAPN02\\_PINGU/inventaire/objet-10985](http://archiwebture.citechaillot.fr/fonds/FRAPN02_PINGU/inventaire/objet-10985)

([http://archiwebture.citechaillot.fr/fonds/FRAPN02\\_PINGU/inventaire/objet-10985](http://archiwebture.citechaillot.fr/fonds/FRAPN02_PINGU/inventaire/objet-10985))

---

## Localisation

---



Rue de l'Eglise  
Fleury (57420)



---

## Informations pratiques

Pour les horaires d'ouverture, se renseigner auprès de la mairie.



Composition de l'église de la Nativité-de-la-Vierge.

Source : Schéma Thierry Derelle/CAUE 57

Droits : URCAUE Lorraine



La compacité et la sobriété des volumes, pourvus de quelques petites ouvertures, fait référence à l'architecture défensive.

Source : Photo Sandra Gaspard/CAUE 57

Droits : URCAUE Lorraine



Les ouvertures éclairant les bas-côtés, implantés en contrebas du plancher de la nef, sont marquées par la présence de petits contreforts.

Source : Photo Sandra Gaspard/CAUE 57

Droits : URCAUE Lorraine



Le clocher apporte une note d'originalité à l'ensemble. Il est percé de cinq petites ouvertures triangulaires, soulignées par de fines tablettes en béton.

Source : Photo Sandra Gaspard/CAUE 57

Droits : URCAUE Lorraine



*L'espace liturgique est marqué par une vive lumière contrastant avec la pénombre de la nef.*

Source : Photographie Lucile Pierron/LHAC/ENSA-Nancy



*L'orgue est placé dans l'axe de composition de l'église et couronne l'espace du narthex, couvert de voûtes surbaissées.*

Source : Photographie Lucile Pierron/LHAC/ENSA-Nancy

Droits : URCAUE Lorraine



*La nef et le faux-plafond sont détachés des murs extérieurs, créant un effet visuel saisissant.*

Source : Photographie Lucile Pierron/LHAC/ENSA-Nancy

Droits : URCAUE Lorraine